



Paris, le 17 novembre 2022

Monsieur le Ministre,

Policiers et gendarmes construisent actuellement l'agence du numérique de la sécurité intérieure avec en corollaire la disparition du ST(SI)².

Au sein du processus de création de cette agence, nous déplorons l'absence de la filière SIC de la police dont le cœur de métier, qui allie la conception et l'expertise en matière de système d'information et de communication en passant par le management de projet, est pourtant indispensable à l'accompagnement de la transformation numérique de l'état.

Développer l'agence du numérique sans cette filière métier c'est perdre en efficience.

La DNUM/SDSI, dont tous les agents en charge des projets logiciel sont issus de la filière SIC, est le parfait exemple de la capacité de ces derniers à répondre au besoin de l'agence du numérique.

Cette sous-direction développe et livre beaucoup de logiciels dont elle assure la maîtrise d'œuvre.

Nous rappelons qu'en huit mois, elle a porté « maprocuration.fr », portail mis en place pour l'élection présidentielle, alors que les contraintes étaient fortes : gestion des pics de connexion simultanées, sécurisation, protection contre les hackers, etc.

Une démonstration du savoir faire des agents de la filière SIC.

Cette sous-direction est le reflet de l'organisation dans le secteur privé en matière de numérique et tous les agents chefs de projet sont a minima titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en numérique/maîtrise d'œuvre. Les chefs de projet SIC maîtrisent ainsi les éléments de cadrage et les solutions techniques afin d'échanger avec les experts et intervenants internes ou externes (architectes. SSI, urbanistes, etc.).

Leurs solides connaissances techniques leur permettent d'interagir efficacement avec les autres fonctions SIC, de concilier les diverses exigences des experts et de réagir efficacement en cas de dérives techniques, budgétaires ou de planification par exemple. Cette aisance technique est aussi le gage d'échanges rapides et efficaces avec les experts et les sous-traitants.

Le positionnement des agents SIC (titulaires ou contractuels) se fait selon leurs expériences et diplômes et leur progression en fonction de l'ampleur des projets confiés, il en résulte que ce sont bien les plus chevronnés qui accèdent aux responsabilités et le succès des projets logiciels dépend grandement de leur maîtrise technique.

La création de l'agence du numérique de la sécurité intérieure doit s'accompagner d'une substitution et permettre l'ouverture des postes à responsabilité aux ingénieurs SIC les plus expérimentés ce qui offrira enfin une vraie possibilité de reconnaissance et d'évolution de carrière tout en assurant l'attractivité et la fidélisation pour l'ensemble de la filière SIC de la police nationale.

A l'instar de la durée de formation MOE (maîtrise d'œuvre), de 3 ans, nécessaire à un officier ou à un commissaire pour conduire un projet logiciel, l'expérience et les compétences requises pour la gestion de projets logiciels seront toujours manquantes aux membres du CD ou du CCD dont ce n'est initialement pas le cœur de métier. A l'inverse l'ingénieur SIC est déjà formé et expérimenté.

Et puisque « *grandir c'est apprendre de ses erreurs pour avancer dans le bon sens* », il semble important de mettre ces éléments en regard du rapport de la Cour des Comptes concernant le fiasco du projet "SCRIBE" qui clairement pointe du doigt l'équipe de projet, responsable de la maîtrise d'œuvre, dirigée par des commissaires de police qui n'avaient pas de formation adéquate dans la conduite de projets informatiques.

Le SNIPAT souhaite vous rencontrer afin que nous puissions échanger dans le cadre de la création de l'agence du numérique de la sécurité intérieure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération respectueuse.

Pour le secrétaire général
Georges KNECHT

Xavier DEPECKER
secrétaire national



Destinataire :

Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur, Place Beauvau 75800 PARIS

Copie :

Monsieur Tristan FULCHIRON, conseiller transformation numérique au cabinet du ministre de l'intérieur et des outre-mer, Place Beauvau 75800 PARIS

Monsieur Mathieu WEILL, directeur du numérique au ministère de l'intérieur et des outre-mer, Place Beauvau 75800 PARIS

Monsieur Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale, Place Beauvau 75800 PARIS